Envoyé en préfecture le 09/02/2026
Reçu en préfecture le 09/02/2026
Publié le
ID : 029-212900617-20260203-D20260210-DE

VILLE DE
GOUESNOU
KÊR GOUENOÙ

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :
en exercice : 29
présents : 24
votants : 29

L'an deux mille vingt-six à dix-neuf heures quinze, le trois février, le Conseil municipal de la Ville de GOUESNOU, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Stéphane ROUDAUT, Maire.

Objet :
2026-02-10
Attribution d'une bourse initiative jeunesse « Adaptamouv »

Date de convocation du Conseil municipal :
22 janvier 2026

PRÉSENTS : M. ROUDAUT, maire ; M. HERLÉDAN, Mme BRUBAN, M. PÉNARGUÉAR, Mme CLOAREC, M. LEROY, Mme LECOMPTE, M. SALAÜN, Mme COPPIN adjoints ; M. COMBROUX, M. NOURIS, M. KERLOC'H, Mme LALÇON, Mme ABIVEN, M. MERCIER, Mme FAGOT, M. GUILLEVIN, Mme L'HURIEC, Mme BIDEAU, M. BOURAYA, M. CARRALOU, Mme LANSONNEUR, M. PAUGAM, Mme PAYA conseillers.

Absents ayant donné procuration :

M. POULIQUEN	procuration à	M. HERLÉDAN
Mme TORRES	procuration à	M. MERCIER
M. CALVEZ	procuration à	Mme BRUBAN
M. BICREL	procuration à	M. Le Maire
M. QUÉRÉ	procuration à	M. PAUGAM

Absents :

Secrétaire de séance :
Mme L'HURIEC

Certifié exécutoire
Fait et délibéré en Mairie, le jour, mois et an que dessus.

SL

Envoyé en préfecture le 09/02/2026
Reçu en préfecture le 09/02/2026
Publié le
ID : 029-212900617-20260203-D20260210-DE

VILLE DE
GOUESNOU
KÊR GOUENOÙ

DÉLIBÉRATION N° 2026-02-10

Jeunesse

ATTRIBUTION D'UNE BOURSE INITIATIVE JEUNESSE « ADAPTAMOUV' »

Rédacteur : Manon Tahon
Rapporteur : Erwan Carralou

Dans le cadre de leurs études, quatre jeunes filles ont créé l'association « Adaptamouv' ». Leur projet est de créer un kit de deux roues motorisées adapté aux fauteuils roulants manuels.

Il est proposé au Conseil municipal d'attribuer une bourse initiative jeunesse d'un montant de 500 € à Adaptamouv', au titre de ce projet.

Quatre étudiantes en BUT GACO (Gestion administrative et commerciale des organisations) à Morlaix dont deux Gouesnousiennes, ont créé, dans le cadre de leurs études, l'association « Adaptamouv' » dont l'objectif est de faciliter et sécuriser la mobilité urbaine des personnes en fauteuil roulant.

Pour réaliser leur projet, elles souhaitent créer un kit de deux roues motorisées, gyrostabilisées comprenant une assistance progressive pour soulager les bras en montées puis un système de freinage pour les descentes.

En partenariat avec des étudiants en GMP (Génie mécanique et productique) de l'école d'ingénieurs de l'IUT de Brest, le prototype a été construit dès la rentrée de septembre 2025.

Ayant toutes les quatre une appétence pour l'entrepreneuriat, elles se présentent en mars 2025 au concours « Fabrik ta pépite » et remportent le « cœur du jury ».

Grâce à des partenaires et l'ouverture d'une cagnotte de dons, le budget de la réalisation du prototype est atteint à 95 %. Aujourd'hui, elles souhaitent déposer une enveloppe Soleau ou faire la demande d'un brevet.

Pour finaliser son budget, l'association sollicite une subvention d'un montant de 500 € dans le cadre d'une bourse initiative jeunesse.

Il est proposé au Conseil municipal d'attribuer une bourse initiative jeunesse d'un montant de 500 € à Adaptamouv', au titre de ce projet.

Annexes :

- Cahier des charges ;
- Budget

Avis de la commission plénière du mardi 27 janvier 2026 : Favorable à l'unanimité

SL

Envoyé en préfecture le 09/02/2026
Reçu en préfecture le 09/02/2026
Publié le
ID : 029-212900617-20260203-D20260210-DE

Décision du Conseil municipal : Favorable à l'unanimité

Pour extrait conforme,
À Gouesnou, le 3 février 2026

La secrétaire de séance,

Stéphanie L'Huriec

Le Maire,

Stéphane Roudaut

MAIRIE DE GOUESNOU
29850